



Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 3 octobre 2019

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 25 octobre 2019 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

Contrat de bail concernant la location d'un emplacement dans la Résidence Nonnewisen entre la Ville et Madame Sarah De Marco

La Ville met à disposition de Madame Sarah De Marco, personnel de la Ville, un emplacement intérieur dans la Résidence Nonnewisen - lot 4N, désignation cadastrale 076 PD 81, d'une surface de 14,48 qm, représentant 1,2553 millièmes moyennant un loyer mensuel de 50.-€, non indexé.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.


Melissa Lima
Service Biens fonciers